

Piscines municipales Nouveaux horaires à Beaublanc et Saint-Lazare

Les horaires des piscines municipales de Beaublanc et Saint-Lazare ont évolué depuis le 23 février. Durant les périodes scolaires, la piscine de Beaublanc est dorénavant ouverte au public les samedis et dimanches de 9h à 12h et de 14h à 18h et la piscine de Saint-Lazare ouvre plus tôt les mercredis : de 12h à 20h30.

Rappel des horaires d'ouverture au public hors vacances scolaires :

BEAUBLANC

Lundi : 12h - 14h / 17h - 19h45
Mardi : 12h - 14h / 17h30 - 19h
Mercredi : 12h - 19h
Jeudi : 12h - 14h / 16h - 20h30
Vendredi : 12h - 14h / 16h - 19h
Samedi : 9h - 12h / 14h-18h
Dimanche : 9h - 12h / 14h-18h

SAINT-LAZARE

Lundi : 17h - 19h
Mardi : 17h - 19h
Mercredi : 12h - 20h30
Jeudi : 17h - 19h
Vendredi : 17h - 19h

À NOTER !

Les nageurs qui le souhaitent peuvent désormais se rendre à la piscine de Saint-Lazare dès midi les mercredis.

CASSEAUX

Lundi : 12h - 13h45 / 17h30 - 19h
Mardi : 12h - 13h45 / 17h30 - 20h30
Jeudi : 12h - 13h45 / 17h30 - 19h
Vendredi : 12h - 13h45 / 17h30 - 19h